



Comment stopper le processus de privatisation des formations liées au sport dont les prépas concours CAPEPS Agrégation EPS... ? / Jour 2, 10h30 – 12h

1/ Nous rappellerons que ce débat se situe avec l'objectif de permettre un accès de qualité au Service public (SP) (STAPS/INSEP), aux diplômes de licences et de master, aux préparations de concours de la fonction publique CAPEPS /Agrégation/ETAPS pour tous.les étudiants·es. Cet accès doit donc être « gratuit ou peu cher » et donc encadré.

Le désengagement de l'État dans l'enseignement supérieur ferme les portes de nombreuses formations d'enseignement supérieur public pour nombre de jeunes nés dans les années 2000. Le marché privé de l'enseignement supérieur se développe pour répondre à cette demande non comblée par l'État. Les formations liées au sport n'échappent pas à cette évolution.

Nous constatons une augmentation d'offres de diverses natures hors du service public de formation en STAPS et INSPE (et CNED). Ces offres gagnent en diffusion vers les étudiants·es au point de devenir normal dans le contexte de la réussite individuelle et de la mise en marché.

Ce marché lucratif se développe sur le dos des étudiantes et de leurs familles, rend tout anxiogène et surtout **accentue les inégalités** pour accéder aux diplômes et aux concours de la fonction publique (FP).

Une offre solidaire se développe également par le web et les réseaux sociaux à partir d'initiatives d'anciens étudiants. Nous ne pouvons qu'encourager ces initiatives mais elles répondent bien du désengagement de l'Etat

2/ Nous ferons donc un éclaircissement, un état des lieux sur ce que l'on entend par processus de privatisation des formations liées au sport :

- Formation privée aux diplômes de jeunesse et sport pour les exclu.es des STAPS par Parcoursup
- Formation privée en STAPS (UCO, ILEPS...)
- Préparations aux concours internes et externes du CAPEPS et de l'agrégation par des sociétés à but lucratif, basées sur des cours et corrections en ligne par des formateurs non reconnus
- Masters en alternance ou dans des écoles privées après une licence Staps, faute de places en masters dans les staps

Nous différencierons le sujet des DU (diplôme d'université) ou AEU (attestation enseignement universitaire) créés dans les STAPS ou INSPE. Ces DU et AEU sont un moyen permettant aux étudiants de continuer à être préparer aux concours car illes n'ont pas pu être (re) pris dans les Master MEEF. Nous nous pencherons sur la question du coût d'inscription de ces DU et AEU si supérieur à un coût par exemple de niveau Master.

3/ Nous travaillerons sur les raisons de cette prolifération/ubérisation de ces offres hors SP. Pointons bien sur déjà :

- **Qu'elles se nourrissent d'abord de l'insuffisance de qualité, quantité et suivi/aide aux étudiants du SP de formation liée aux manques de moyens d'encadrement des STAPS avec fragilisation de la mention EM, des INSPE (peu de personnels) avec la baisse de capacité d'accueil en M1 plus une réforme absurde FDE qui décourage les étudiants·es (plus année M2 impossible / alternant - stage). Les collègues peuvent parfois aussi inciter leurs étudiant·es à aller s'inscrire à des formations parallèles privées pour augmenter leurs chances.**
- **Le développement d'un secteur parallèle vu comme un nouveau marché (mise en marché de la formation) et via aussi les outils du SP pour l'orientation dans l'ESR par Parcoursup**
- **Le développement des réseaux sociaux (fdb,...) et le développement des comportements/stratégies individualiste et de la mise en concurrence avec le SP mettant en lumière ses défaillances ou insuffisances. La qualité de ces offres est à examiner et démythifier surement (voir réponses ...)**

Ces 3 axes s'alimentent en permanence ...

Le sujet de la déontologie des fonctionnaires que nous sommes sera aussi posé. Il y a certes la liberté pour un fonctionnaire aussi de cumuler une autre activité rémunérée. Mais avec quelles limites et qui n'affaiblissent pas par ailleurs le SP de formation ?

4/ Nous travaillerons aux réponses qu'il faudrait porter - construire pour permettre au SP de stopper cette mise en marché qui s'étend, affaiblit le SP, amplifie la concurrence et les inégalités qui en découlent ?

En tout état de cause il s'agit de commencer de mettre à plat, débroussailler ce sujet.

L'ANESTAPS sera partie prenante de l'animation de cette séquence avec d'autres acteurs.